

Surveillance sanitaire en Aquitaine

Point hebdomadaire n°43-2013 du 31/10/13

| Points clés | (S43 : 21 au 27 octobre 2013)

Mortalité

Hausse modérée des décès à partir des données d'état civil en S42 avec des effectifs qui restent dans les fluctuations habituellement observées à cette période.

Passages aux urgences des populations sensibles

Tendance à la hausse de l'activité relative aux passages aux urgences pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans avec des valeurs proches de celles attendues.

Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

Pas d'évolution particulière, hormis l'incidence élevée persistante d'IIM dans la région, notamment dans les Pyrénées-Atlantiques.

Méningites à entérovirus

Persistence de la circulation virale en Aquitaine selon le service de virologie du CHU de Bordeaux et les passages aux urgences pour méningites à entérovirus.

Gastro-entérite aigüe (GEA)

L'activité pour GEA aux urgences hospitalières et pré-hospitalières (SOS Médecins) reste stable en Aquitaine avec des effectifs faibles et proches des années antérieures.

Grippe et syndromes grippaux

Activité grippale stable en Aquitaine par rapport à la semaine précédente, et toujours faible au plan national.

Bronchiolite

Activité pour bronchiolite en Aquitaine stable selon SOS Médecins et Oscour® ; en légère hausse au niveau national selon Oscour®. Prise en charge de 22 enfants par AquiRespi pour la garde 26-27/10.

Maladies à transmission vectorielle

En Lot-et-Garonne, sous surveillance renforcée pour le chikungunya et la dengue, pas d'évolution particulière à noter (total inchangé de 2 cas importés de dengue confirmés).

Intoxications liées à la consommation de champignons

Depuis 07/2013, poursuite de l'épidémie en Aquitaine avec 66 cas selon le CAPTV et 17 selon Oscour® au total (945 et 348 en France) ; 3 décès en France (0 en Aquitaine)

Intoxication au monoxyde de carbone

Depuis 09/2013, deux épisodes et 2 personnes transportées vers les urgences en Aquitaine (respectivement 119 épisodes et 257 personnes pour le niveau national).

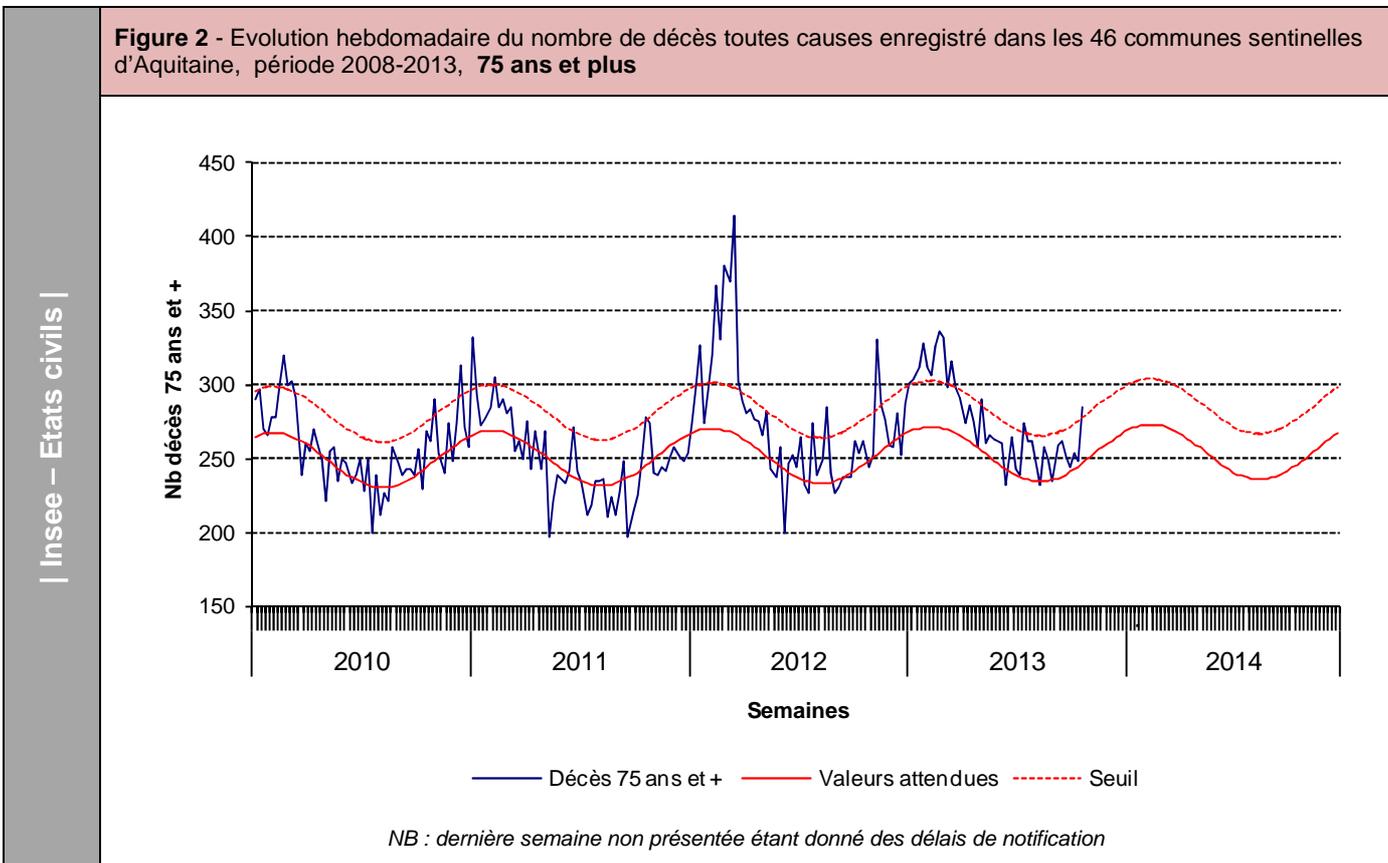
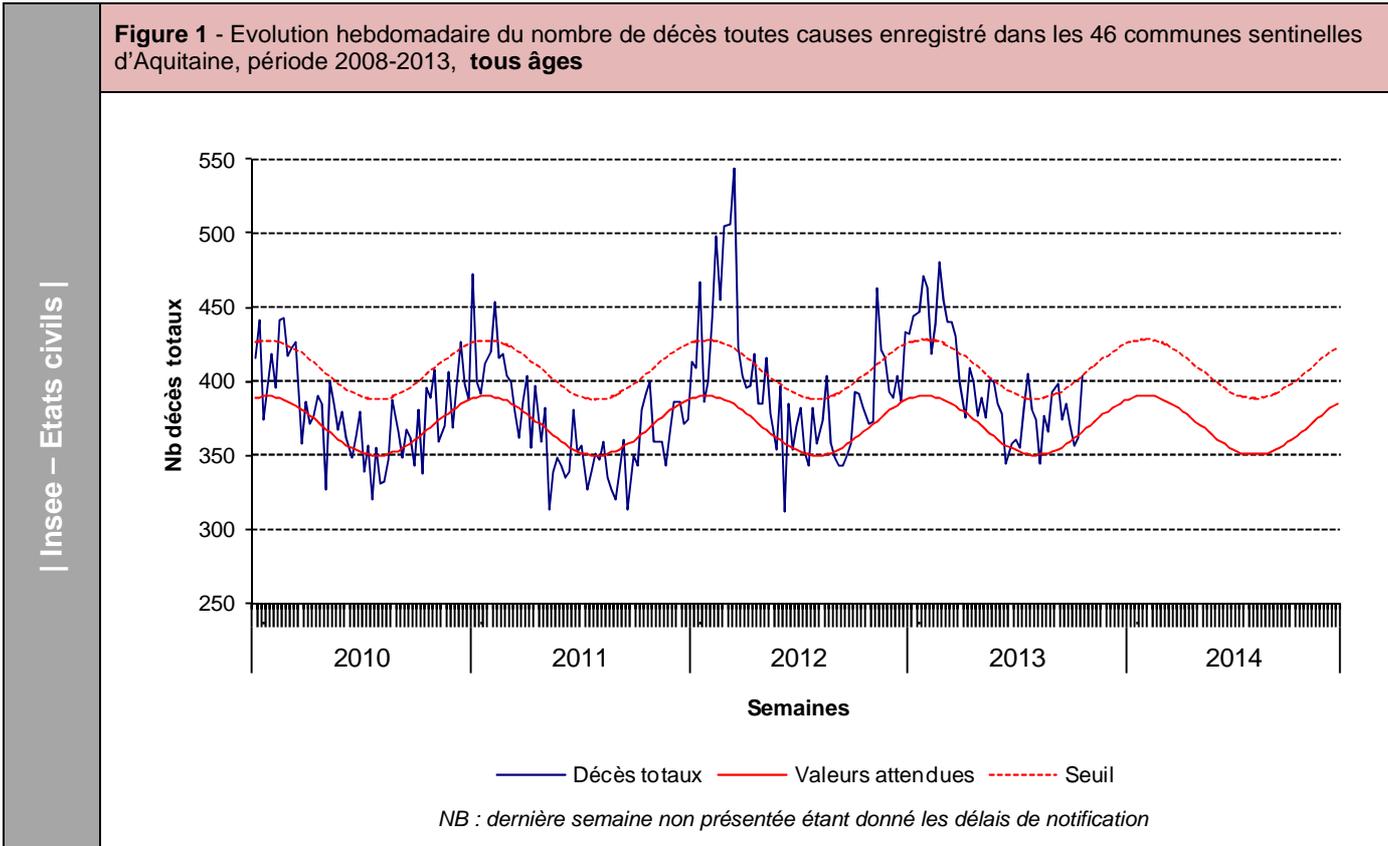
Absence scolaire

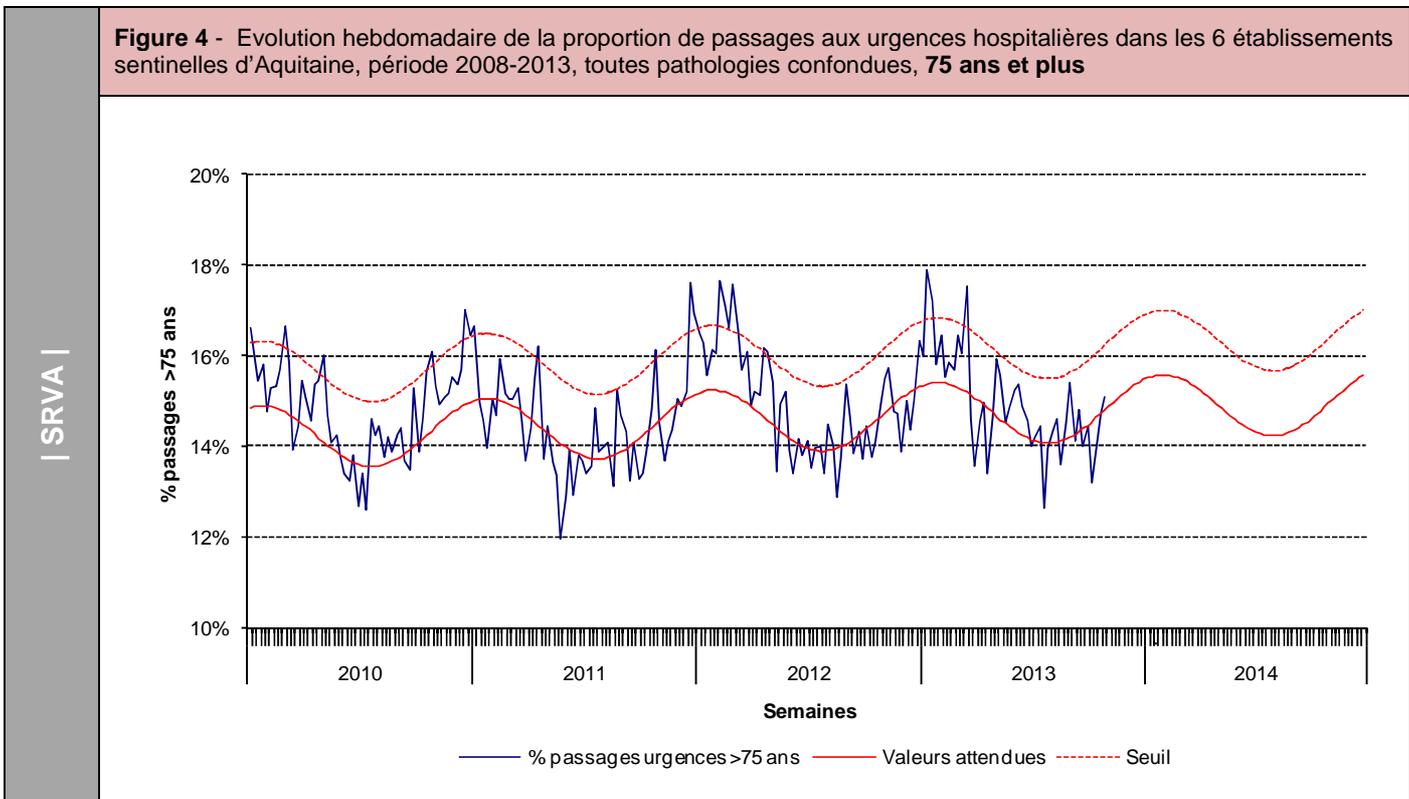
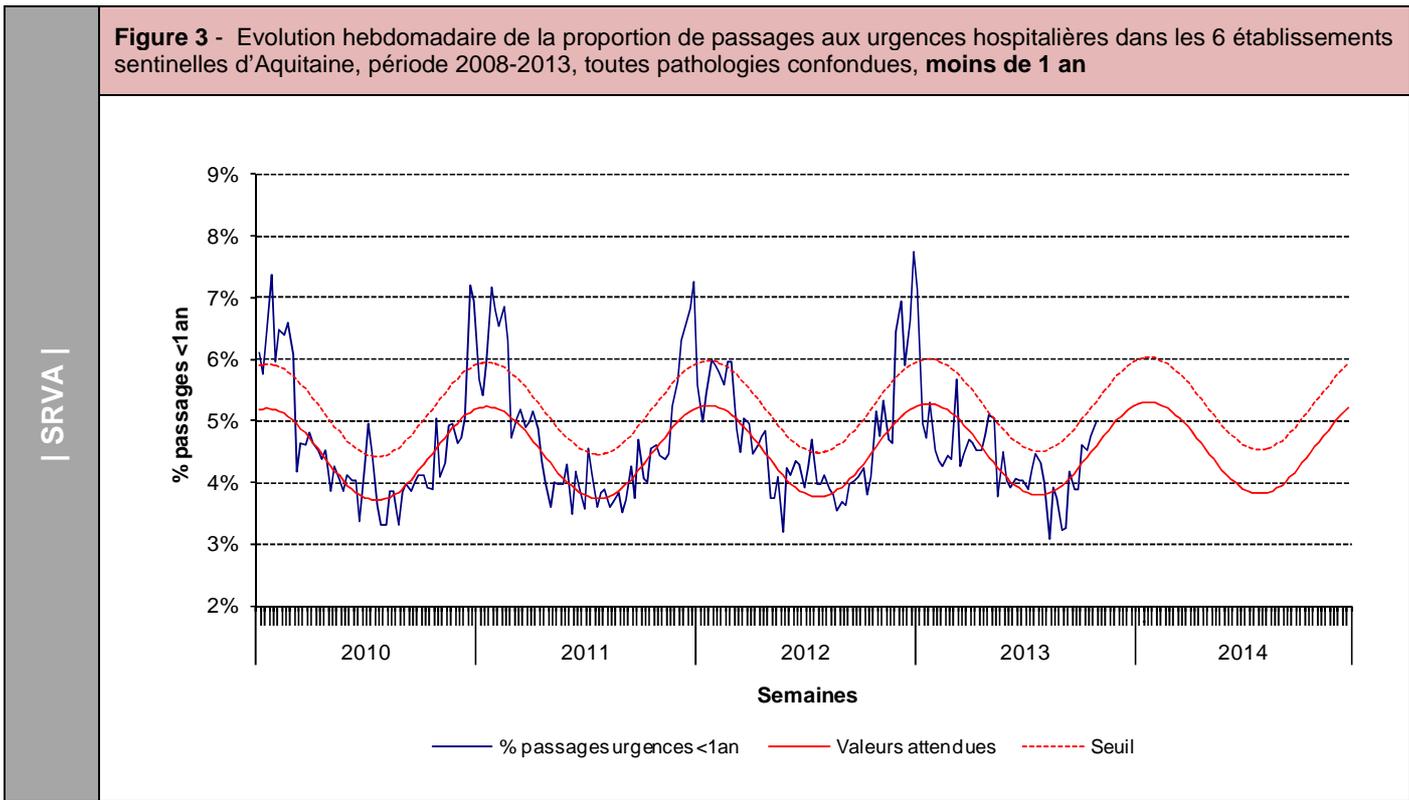
Pas d'indicateur disponible en S42 étant donné les vacances scolaires

| Autres actualités |

Point au 29/10/2013 sur la surveillance des infections liées au MERS-CoV

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Infections-respiratoires/Infection-a-coronavirus/Infection-a-nouveau-coronavirus-MERS-CoV/Surveillance-des-infections-liees-au-nouveau-coronavirus-MERS-CoV-.Point-au-29-octobre-2013>





| Maladies à déclaration obligatoire (MDO) |

Tableau 1 - Evolution du nombre de déclarations obligatoire d'hépatite A, légionellose, infections invasives à méningocoque (IIM), toxi-infections alimentaires collectives (Tiac) et rougeole depuis 2008

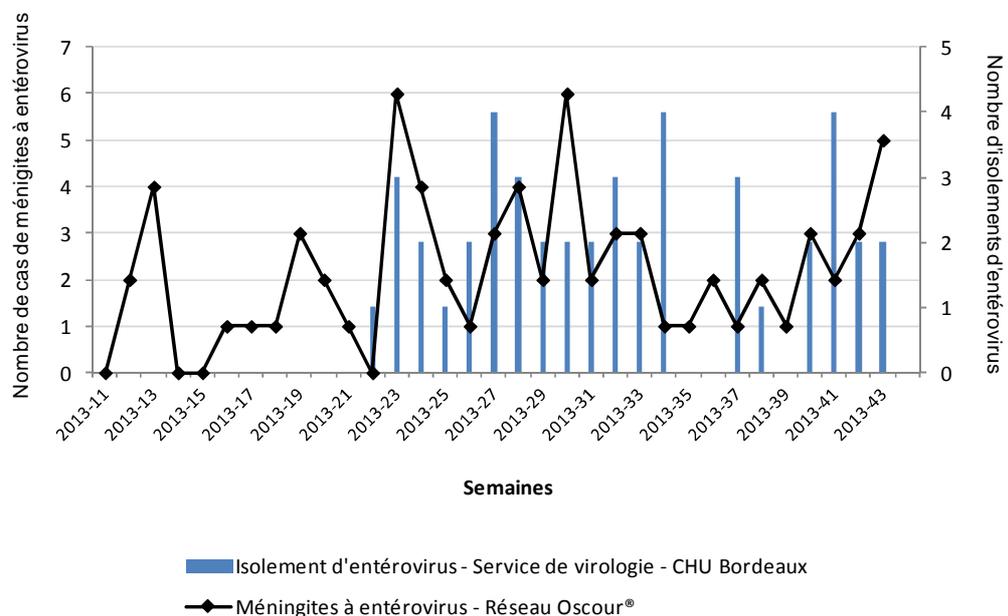
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Mois précédent	Mois en cours (oct 2013)
Hépatite A*	42	61	23	27	30	23	4	3
Légionellose*	61	37	61	50	63	44	6	11
IIM*	31	29	27	22	28	39	1	1
Tiac**	38	23	35	41	28	19	3	3
Rougeole*	15	136	206	322	77	12	2	2

* : selon la date de début des signes ; ** : selon la date de déclaration

- **Pour toute déclaration de maladie à déclaration obligatoire**, adressez-vous à la plateforme régionale (cf. dernière page)
- **Pour toute information sur la surveillance des autres MDO**, contactez la Cire (cf. dernière page)

| Surveillance des méningites à entérovirus et des isolements d'entérovirus |

Figure 5 - Evolution hebdomadaire du nb de méningites à entérovirus et des isolements d'entérovirus depuis S11-2013



- **A savoir**
Les infections à entérovirus, plus fréquentes l'été, sont en règle générale bénignes, avec un nombre important de cas restant asymptomatiques. Toutefois, toute symptomatologie fébrile d'ordre neurologique impose une consultation médicale. L'évolution des méningites à entérovirus se fait en règle vers la guérison, le traitement antibiotique est inutile. Le diagnostic de certitude des méningites à entérovirus par la mise en évidence du génome viral dans le LCR, permet d'éviter l'antibiothérapie « de principe » et les examens complémentaires inutiles.
- **Rappel des recommandations de prévention**
Il est impératif de renforcer les règles d'hygiène familiale et/ou collective (lavage des mains notamment) dans l'entourage des patients, des personnes immunodéprimées et des femmes enceintes afin de limiter la transmission du virus.

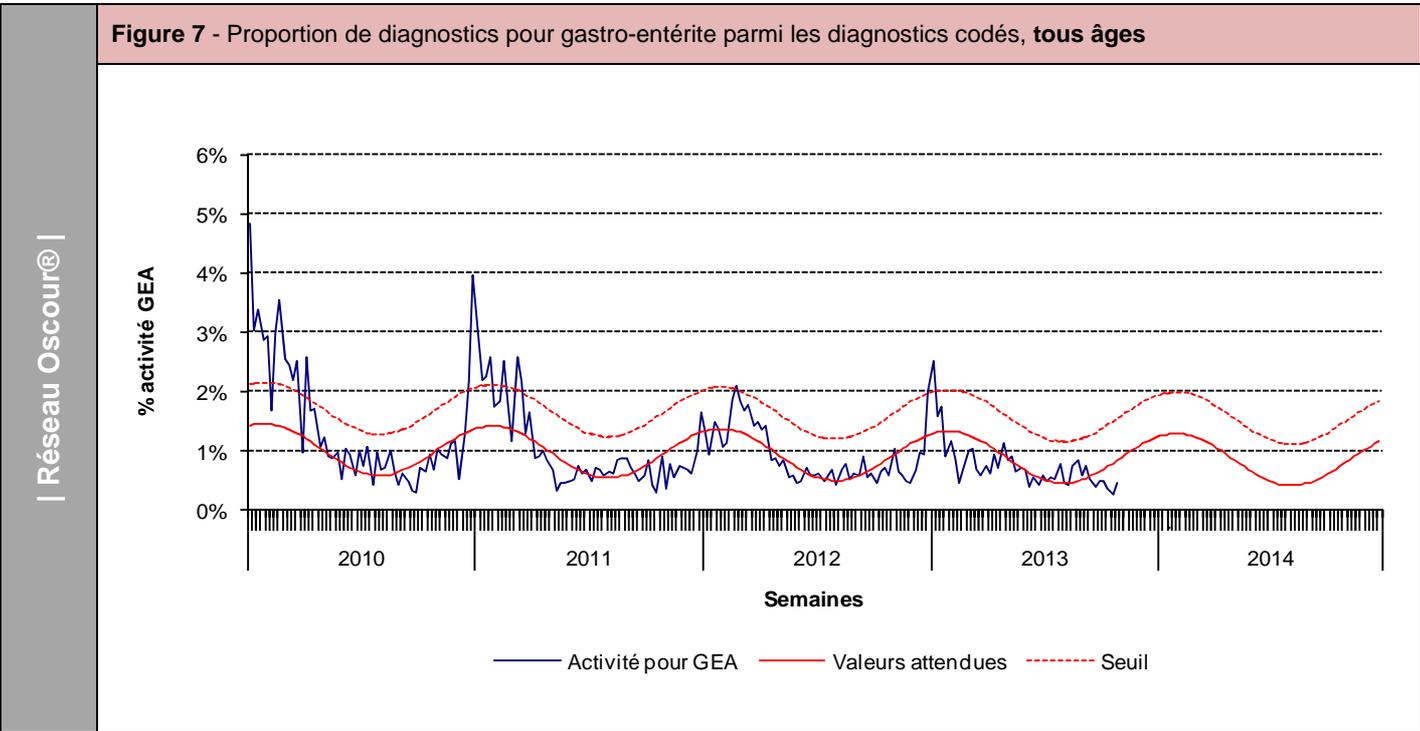
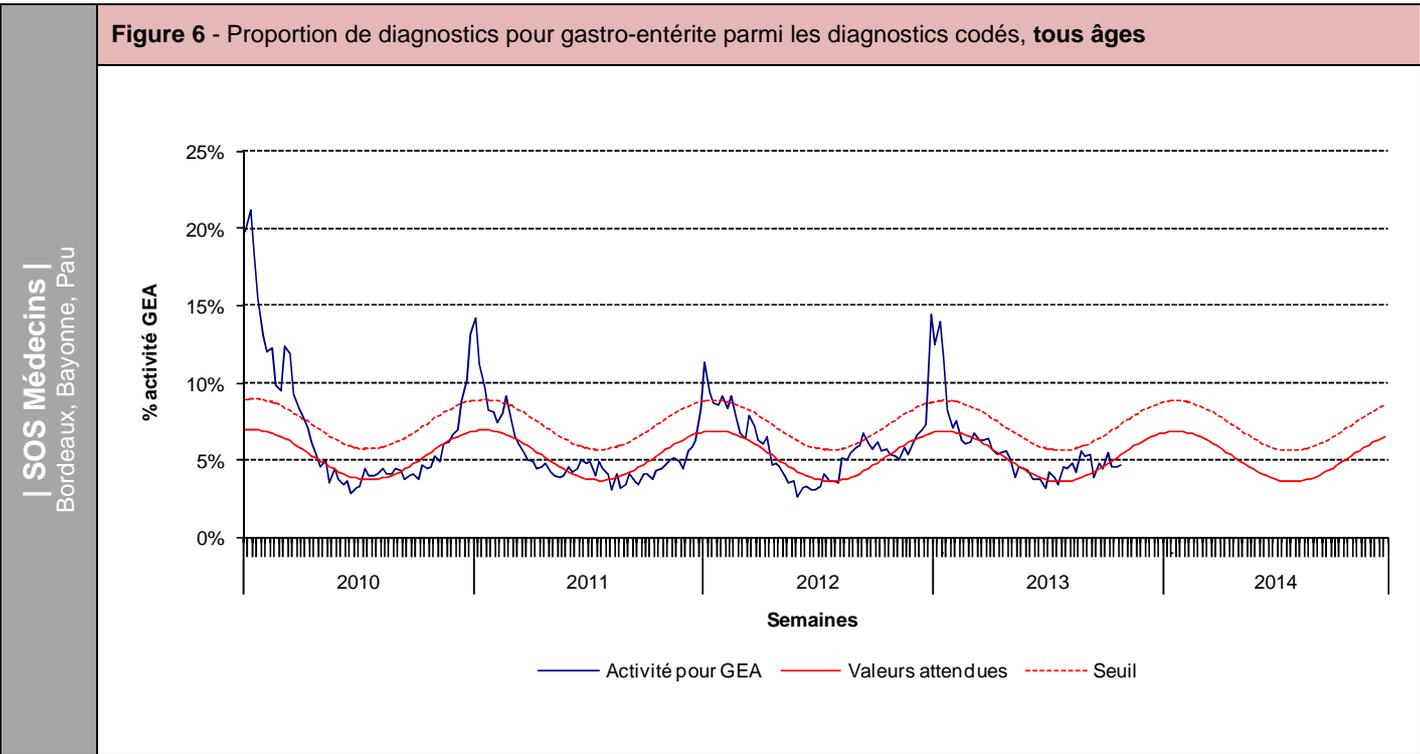


Figure 8 - Taux d'incidence hebdomadaire des consultations pour syndrome grippal (cas pour 100 000 habitants)

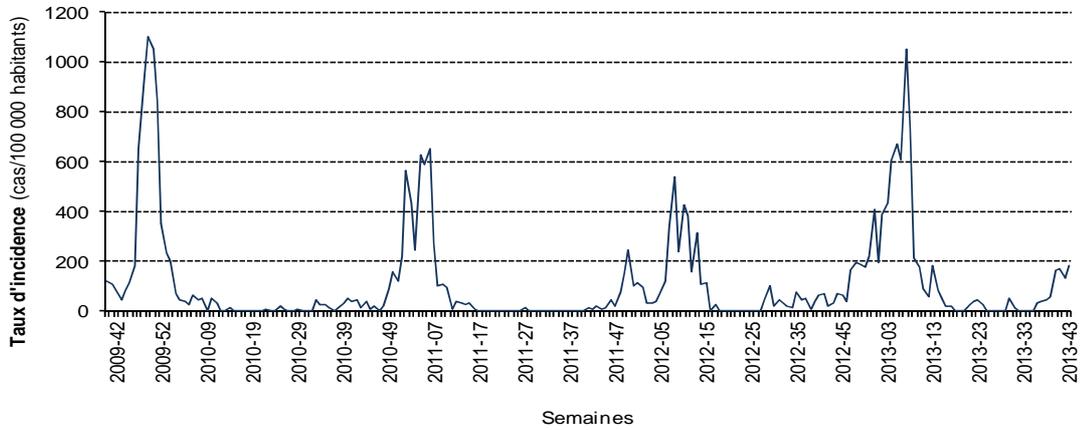


Figure 9 - Proportion de diagnostics pour syndrome grippal parmi les diagnostics codés, tous âges

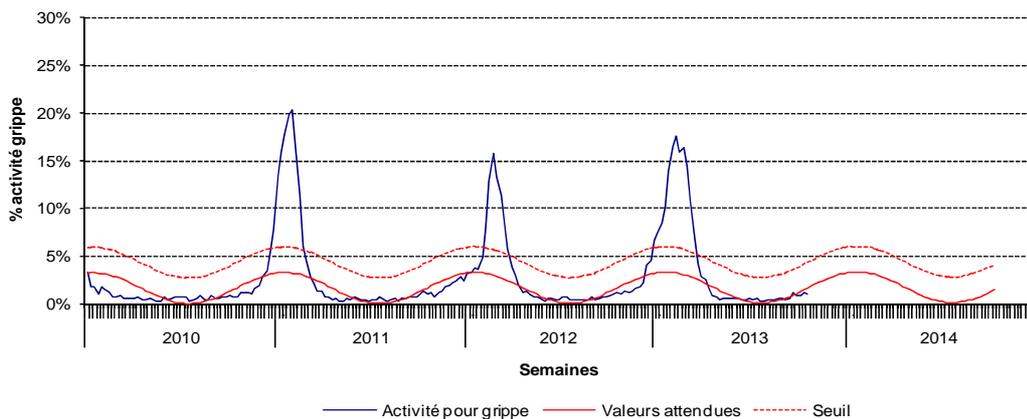
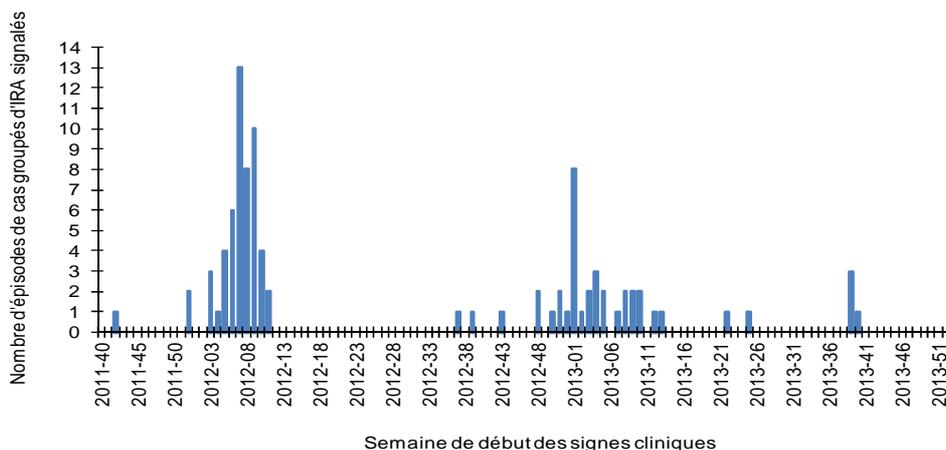
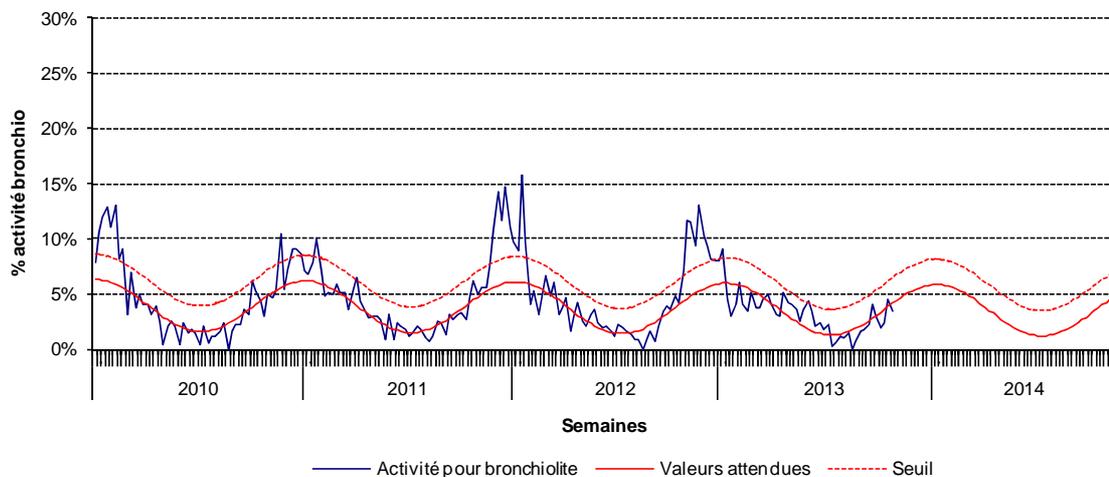


Figure 10 - Infections respiratoires aiguës (IRA) en collectivités de personnes âgées (Ehpad) depuis S40-2011



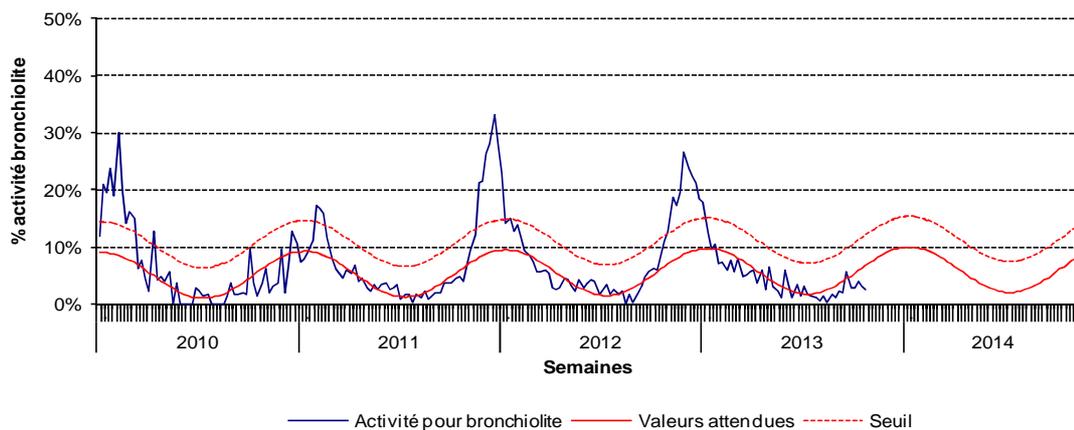
SOS Médecins |
Bordeaux, Bayonne, Pau

Figure 11 - Proportion de diagnostics pour bronchiolite parmi les diagnostics codés chez les moins de 2 ans



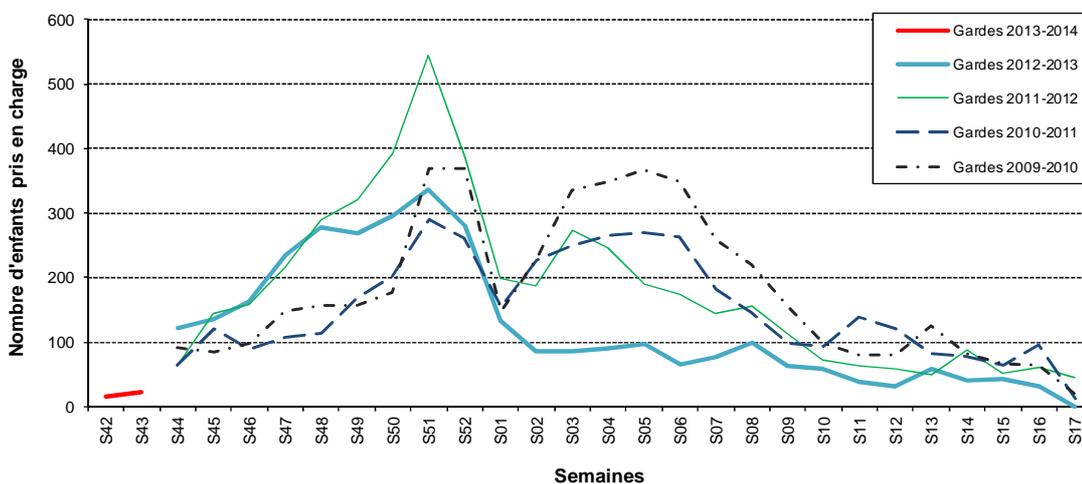
| Réseau Oscour® |

Figure 12 - Proportion de diagnostics pour bronchiolite parmi les diagnostics codés chez les moins de 2 ans



| Réseau AquiRespi |

Figure 13 - Nombre d'enfants pris en charge par les kinésithérapeutes du réseau AquiRespi par garde



Surveillance renforcée du chikungunya et de la dengue en Lot et Garonne

En France métropolitaine, les cas confirmés (autochtones et importés) de chikungunya et de dengue sont à déclaration obligatoire depuis avril 2006.

Dans les départements où le moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre) est implanté s'ajoute un dispositif de signalement et de confirmation biologique accéléré des **cas suspects importés** de chikungunya et de dengue pendant la période d'activité du moustique (du 1er mai au 30 novembre).

Ce dispositif permet la mise en place rapide des mesures de lutte anti-vectorielle (prospection et traitement le cas échéant) autour des cas suspects importés. Il est associé à une surveillance entomologique renforcée. En Aquitaine, le département du Lot-et-Garonne est concerné par ce dispositif depuis 2012.

Nous remercions les cliniciens et les laboratoires du département du Lot-et-Garonne :

- 1- de signaler le jour même par fax à la plateforme régionale (cf. coordonnées en dernière page) chaque cas suspect importé en utilisant la fiche de signalement accéléré ;
- 2- de transmettre rapidement un prélèvement biologique au CNR des arbovirus (IRBA Marseille) avec cette fiche de signalement et l'étiquette de transmission pour confirmation du diagnostic.

Le signalement est à réaliser sans attendre la confirmation biologique.

Procédure, fiche de signalement et étiquette de transmission téléchargeables sur : <http://www.ars.aquitaine.sante.fr> et <http://www.invs.sante.fr>

Définition de cas

Cas suspect de Chikungunya : fièvre > à 38,5°C d'apparition brutale et douleurs articulaires invalidantes sans autre point d'appel infectieux.

Cas suspect de Dengue : fièvre > à 38,5°C d'apparition brutale et au moins un signe algique (céphalées, arthralgies, myalgies, lombalgies ou douleur rétro-orbitaire) sans autre point d'appel infectieux.

ET ayant séjourné en zone de circulation connue du virus dans les 15 jours précédant le début des symptômes (**cas importés**) (zones consultables sur : <http://www.invs.sante.fr>)

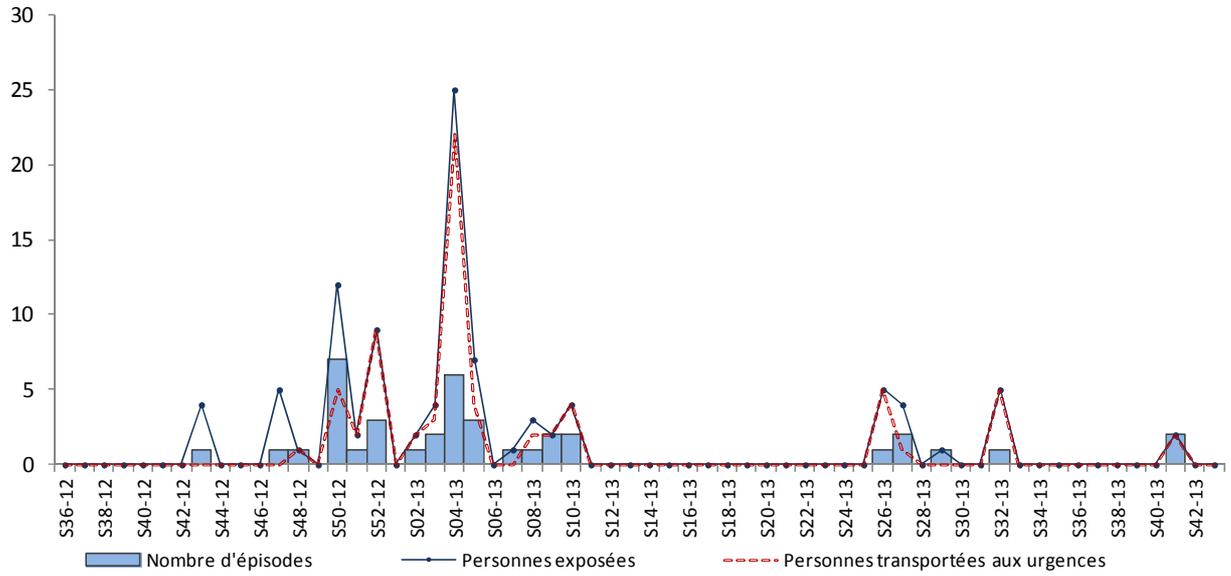
Tableau 2 – Cas suspects de chikungunya et de dengue signalés en Lot-et-Garonne depuis le 1^{er} mai 2013

Département	Cas suspects signalés	Cas confirmés		En attente de résultats biologiques	Entomologie		
		Chikungunya	Dengue		Information	Prospection	Traitement LAV
47	6	0	2	0	5	5	0

NB : 2 autres cas ayant séjourné dans le Lot-et-Garonne en période de virémie potentielle ont été signalés dans d'autres régions (dont 1 cas confirmé de dengue importé). Une prospection entomologique a été effectuée autour de ces cas.

Figure 14 - Evolution du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone enregistrés en Aquitaine depuis le 1^{er} septembre 2012

| Base Siroco - InVS |



- Pour tout signalement d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion de celle liée à un incendie, adressez-vous à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires (cf. dernière page) ou au CAPTV de Bordeaux (Tél : 05 56 96 40 80)
- Pour plus d'informations sur la surveillance et les mesures de prévention <http://www.invs.sante.fr/Dossiersthematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

Figure 15 - Evolution du nombre hebdomadaire de cas d'intoxication depuis le 01/07/2011- France entière

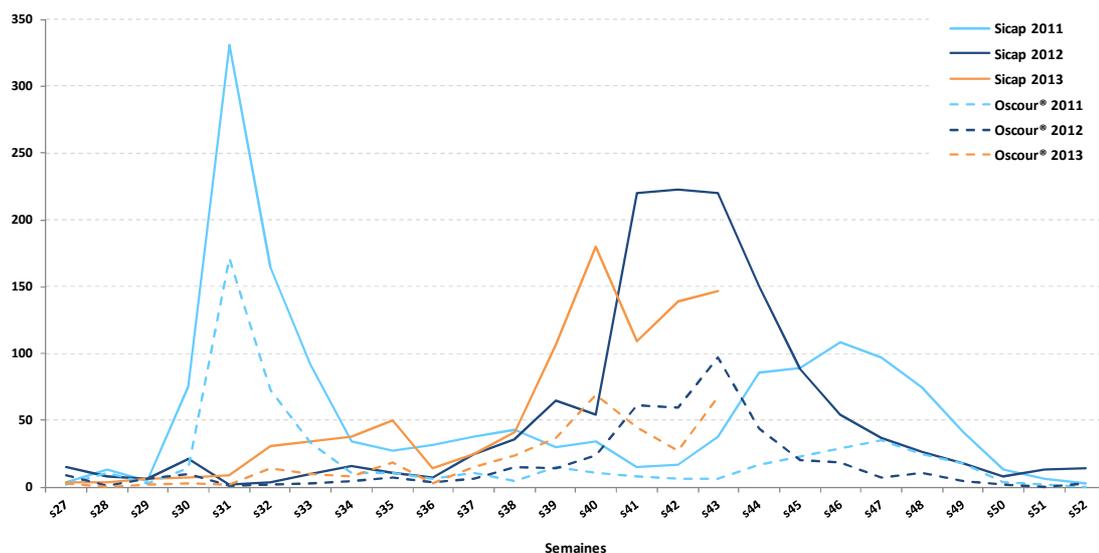
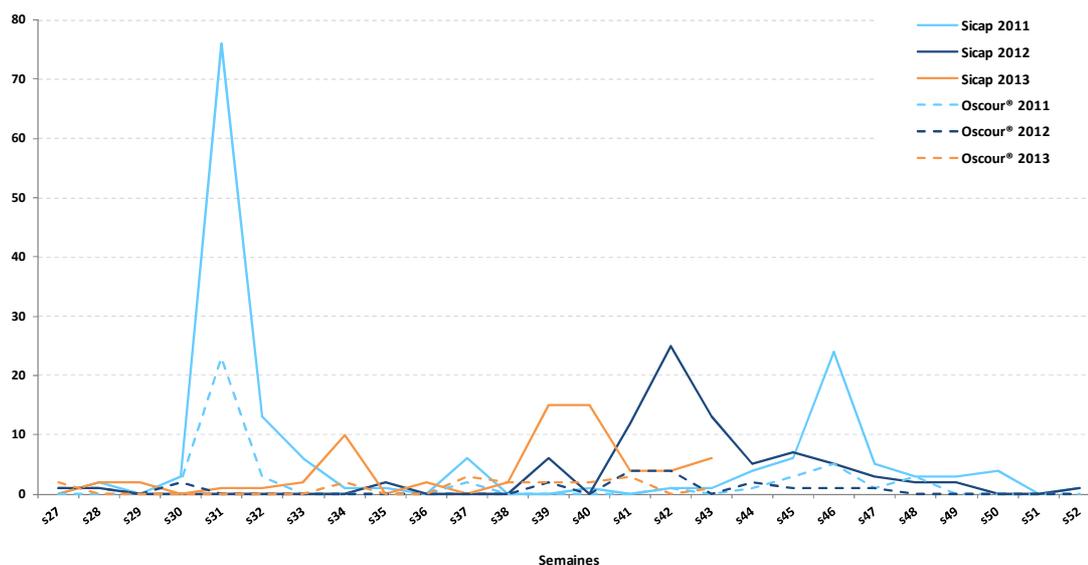


Figure 16- Evolution du nombre hebdomadaire de cas d'intoxication depuis le 01/07/2011- Aquitaine



Rappel des recommandations

- ne pas ramasser un champignon si vous avez le moindre doute sur son état ou son identification, certains champignons vénéneux hautement toxiques ressemblent beaucoup aux espèces comestibles ;
- cueillir uniquement les spécimens en bon état et prélever la totalité du champignon (pied et chapeau) afin de permettre l'identification ;
- éviter les sites pollués (bords de routes, aires industrielles, décharges) car les champignons concentrent les polluants. Au moindre doute, jeter le champignon ;
- déposer les champignons séparément dans une caisse ou un carton, mais jamais dans un sac plastique qui accélère le pourrissement ;
- séparer les champignons récoltés par espèce. Un champignon vénéneux peut contaminer les autres ;
- bien se laver les mains après la récolte ;
- ne pas consommer sa récolte avant de l'avoir fait contrôler par un spécialiste en la matière. Les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie de votre région peuvent être consultés ;
- les conserver dans de bonnes conditions au réfrigérateur et les consommer dans les 2 jours au maximum après la cueillette ;
- les consommer en quantité raisonnable après une cuisson suffisante, ne jamais les consommer crus.

➤ En cas d'apparition d'un ou plusieurs des symptômes associés à une consommation de champignons de cueillette (tremblements, vertiges, troubles de la vue, nausées, vomissements...), il faut appeler sans délai le centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) de Bordeaux (05 56 96 40 80) ou le Centre 15. Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 12h après la consommation. Il est utile de noter les heures du ou des derniers repas, l'heure de survenue des premiers signes et de conserver les restes de la cueillette pour identification.

Figure 17 – Taux d'absence scolaire hebdomadaire, réseau d'écoles élémentaires en Gironde, depuis S40-2011

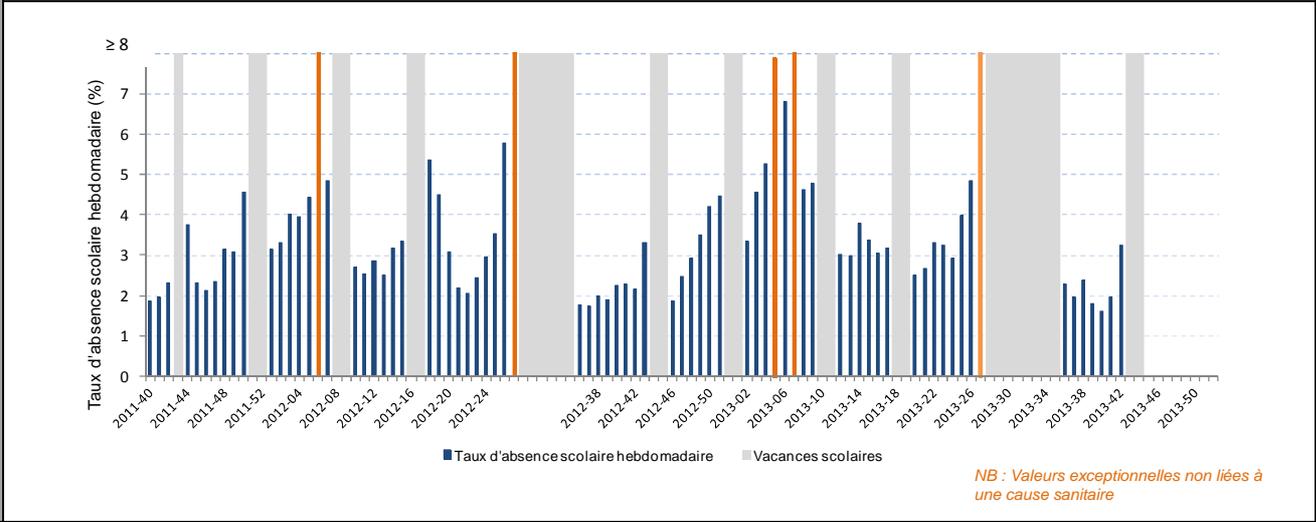
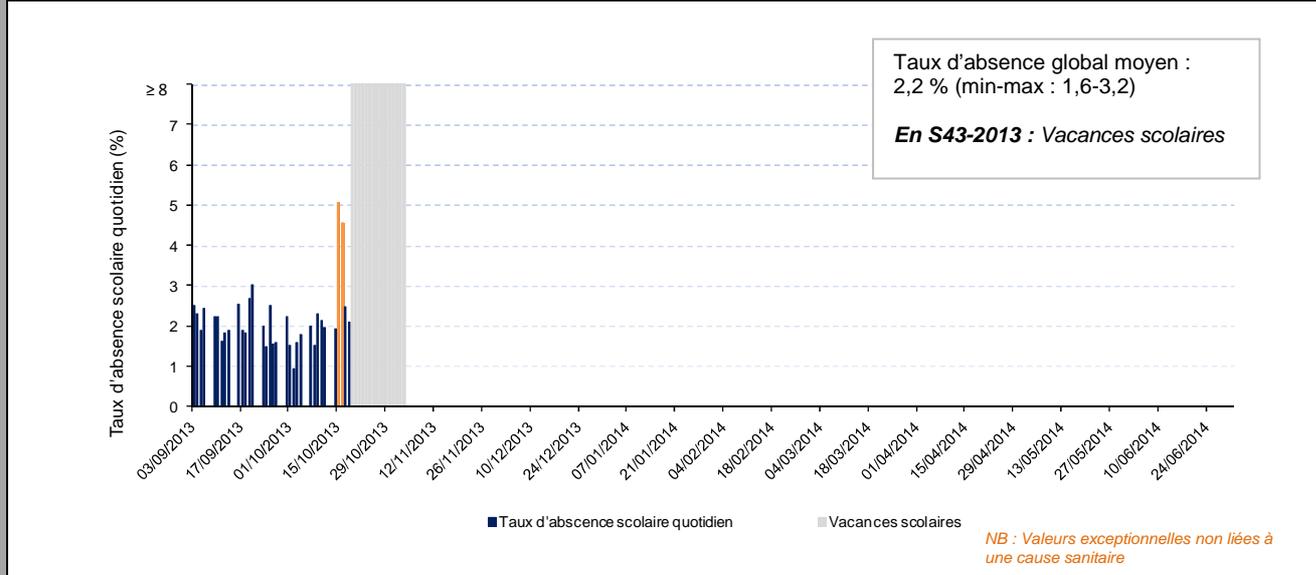


Figure 18 – Taux d'absence scolaire quotidien, réseau d'écoles élémentaires en Gironde, depuis le 04/09/2013



Répartition des écoles élémentaires sentinelles en Gironde, année scolaire 2013-2014



Association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine (Airaq) : système d'information de l'association permettant de disposer d'indicateurs sur la pollution atmosphérique dans la région Aquitaine ; lien utile : www.airaq.asso.fr

Associations SOS Médecins : système permettant de disposer d'informations sur les actes (dont les diagnostics) réalisés par les associations ; participation des trois associations de la région Aquitaine : SOS Médecins Bordeaux (depuis 2005, www.sosmedecins-bordeaux.com), Côte Basque (depuis 2006) et Pau (depuis 2007).

Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) de Bordeaux : système d'information Sicap des cas d'intoxication humaine en Aquitaine dans le cadre de la mission du CAPTV d'information des professionnels de santé et du public, et d'aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications ; lien utile : www.centres-antipoison.net

Réseau AquiRespi : système basé sur une permanence des soins de kinésithérapie respiratoire via des tours de garde les week-ends et jours fériés sur 28 secteurs de la région entre novembre et avril, l'activité du réseau étant basée sur la prise en charge des enfants atteints de bronchopathies saisonnières, bronchiolite et asthme du nourrisson ; lien : <http://aquirespi.org/>

Réseau SentEcole : en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de Gironde, système basé sur la participation volontaire d'écoles élémentaires en Gironde mis en place au cours de l'année scolaire 2011-2012 ; données d'absence scolaire transmises quotidiennement à la Cire depuis l'application Ecolia® (outil de saisie en ligne pour les écoles).

Réseau Sentinelles® : système d'information basé sur un réseau de 1 300 médecins généralistes volontaires en France métropolitaine, coordonné par l'unité mixte de recherche UMR-S707 de l'Inserm et de l'Université Pierre et Marie Curie, en collaboration avec l'InVS ; surveillance continue de 8 indicateurs de santé. Pour en savoir plus : <http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>

Réseau unifié « Sentinelles®/Grog/InVS » : système d'information associant la participation des médecins du réseau Sentinelles® (<http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>) et du réseau des Grog (www.grog.org) qui envoient chaque semaine à leur coordination des données concernant les consultations de syndromes grippaux selon la définition du réseau Sentinelles®.

Services d'état-civil de mairies sentinelles : système permettant de disposer du nombre de décès enregistrés toutes causes par les services d'état-civil de 46 communes sentinelles informatisés de la région, représentant environ 70 à 80 % des décès de la région ; NB : dernière semaine représentée incomplète liée aux délais de notification des décès supérieurs à 7 jours.

Observatoire régional des urgences (ORU) Aquitaine : structure veillant à l'accompagnement et au soutien logistique des membres du groupement permettant ainsi la collecte et l'analyse des données issues des services d'urgences en Aquitaine. L'ORU a également comme mission la mise en place de dispositif de veille et d'alerte sur l'activité des urgences et les capacités d'hospitalisation dans les établissements membres ainsi que la coordination des réseaux territoriaux des urgences (contact@oru-aquitaine.fr).

Structures des urgences des établissements de santé

- **Réseau Oscour®** : système s'appuyant sur les résumés des passages aux urgences (RPU) des structures des urgences, avec 20 structures actuellement (65 % des passages). En Dordogne : CH Sarlat (juillet 2012) ; Gironde : CH Arcachon (avril 2011), CHU de Bordeaux [Pellegrin adultes et pédiatrique, Haut-Lévêque et Saint-André] (avril 2011), HIA Robert Picqué (janvier 2013), Polyclinique Bordeaux Nord (juillet 2009), Polyclinique Bordeaux Rive Droite (sept. 2009) ; Landes (40) : CH Dax (juin 2011), CH Mont de Marsan (mars 2008) ; Lot-et-Garonne : CH Villeneuve sur Lot (janvier 2011), CHIC Marmande (juillet 2009), CH Agen (mars 2012) ; Pyrénées-Atlantiques : CH Oloron (déc. 2012), CH Orthez (juillet 09), Clinique Saint Etienne (juillet 2009), Polyclinique Aguilera (août 2010), Polyclinique Côte Basque Sud (mai 2011), Centre Hospitalier de Saint Palais (juillet 2009), CHI Côte Basque (sept.2013).
- **Serveur régional de veille et d'alerte (SRVA)** : système permettant de disposer de l'activité agrégée des passages aux urgences des 6 structures sentinelles de la région. En Dordogne : CH Périgueux ; Gironde : CHU de Bordeaux [Pellegrin adultes et pédiatrique, Haut-Lévêque et Saint-André] ; Landes : CH Mont de Marsan ; Lot-et-Garonne : CH Agen ; Pyrénées-Atlantiques : CHI Bayonne et CH Pau.

AUTRES PARTENAIRES REGIONAUX DE LA SURVEILLANCE

Antenne régionale de lutte contre les infections nosocomiales (Arlin) et le Centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (Cclin Sud Ouest) , Centre d'Information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (Ciddist) et le Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG), Centres nationaux de références (CNR), Communauté autonome basque, Compagnies républicaines de sécurité (CRS), Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), Etablissement publique interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique), Météo-France, Rectorat et services départementaux de l'éducation nationale, Réseau RePHY (phytoplancton et phycotoxines), Services de réanimation de la région, Service de virologie et unité de surveillance biologique du CHU de Bordeaux, TéléSanté Aquitaine, Unions régionales des professionnels de santé (URPS) Médecins et Pharmaciens.

Liens utiles

Au niveau régional et national

Agence régionale de santé d'Aquitaine : www.ars.aquitaine.sante.fr

Haut conseil de la santé publique (HCSP) : www.hcsp.fr

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr

Ministère des affaires sociales et de la santé : www.sante.gouv.fr

Institut de veille sanitaire : www.invs.sante.fr

- Actualités presse : <http://www.invs.sante.fr/Actualites/Actualites-presse>
- Points épidémiologiques de toutes les régions : <http://www.invs.sante.fr/Actualites/Points-epidemiologiques>
- Bulletins de veille sanitaire de toutes les régions : <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-de-veille-sanitaire>
- Bulletin épidémiologique hebdomadaire : <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>
- Bulletin hebdomadaire international : <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international>

Au niveau international

European Centre for Disease Prevention and Control : <http://ecdc.europa.eu>

Center for Disease Control and Prevention (CDC) : www.cdc.gov

WHO-OMS World Health Organization : www.who.org

Mémo pour alerter la plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Signaler, alerter

Point focal

Plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires

24h/24

☎ 05 57 01 47 90
@ ars33-alerte@ars.sante.fr
🖨 05 67 76 70 12

Aquitaine

ars Agence Régionale de Santé Aquitaine
InVS INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

➤ A signaler auprès de la plateforme

Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population

- Les maladies à déclaration obligatoire*
- Cas groupés de maladies en collectivité
- Exposition à un agent dans l'environnement ou en milieu du travail

Tout événement survenant dans les établissements de santé et médico-sociaux pouvant avoir des conséquences sur leur fonctionnement

* Liste des MDO et fiches de notification : www.invs.sante.fr, rubrique Maladies infectieuses

www.ars.aquitaine.sante.fr

Aquitaine

ars Agence Régionale de Santé Aquitaine
InVS INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

Rédaction : sante.communautaire@ars.aquitaine

Directrice de la publication : Françoise Weber, Directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef : Patrick Rolland, Responsable de la Cire Aquitaine

Equipe de rédaction :

Isabelle Teycheney	Assistante
Christine Castor	Epidémiologiste
Martine Charron	Médecin épidémiologiste
Aurélie Fischer	Pharmacien Epidémiologiste
Gaëlle Gault	Epidémiologiste
Laure Meurice	Epidémiologiste
Véronique Servas	Médecin épidémiologiste
Sabine Vygen	Médecin épidémiologiste EPIET

Cellule de l'InVS en région (Cire) Aquitaine
103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax : 05 57 01 47 95
ars-aquitaine-cire@ars.sante.fr

Retrouvez le Point épidémiologique :
www.invs.sante.fr (carte régions et territoires)
www.ars.aquitaine.sante.fr (espace Cire)